

## Annexe G3

---

Résumé de la rencontre du 8 mai 2009, des représentants du RésEAU des montagnes avec  
les représentants de Saint-Laurent Énergies



Résumé de la rencontre des représentants du RésEAU des montagnes avec les représentants de St Laurent Énergies inc convoquée par ces derniers.

- D'abord chaque participant à la rencontre se présente.
  - La liste des participants est jointe à la suite du résumé.
  - Avec l'accord des représentants du promoteur, les débats sont enregistrés.
- M. Cookson annonce l'objectif de leur demande de rencontre avec le RésEAU des montagnes; à savoir que lors de leurs séances portes ouvertes dans les municipalités, le RésEAU des montagnes étaient présents et que notamment à la celle de St Philémon, il avait mentionné qu'il aimerait rencontrer spécialement les représentants du RésEAU des montagnes. Leur objectif est d'entendre les préoccupations du RésEAU pour trouver des accommodements à ces préoccupations, si possible.
- En contrepartie, la responsable du RésEAU des montagnes, Mad Bonin, a mentionné l'importance d'avoir des précisions sur le projet de St Laurent Énergies et que de nombreuses questions devaient être soulevées préalablement.
- Les sujets abordés ont été notamment :
  - La ligne électrique de raccordement de la sous station du projet de parc éolien avec le réseau électrique existant; les représentants du promoteur ne sont pas au courant des plans précis d'Hydro Québec Trans énergie; c'est à venir en juin prochain.
  - La principale modification du plan de déploiement des éoliennes; en lien avec l'habitat de la grive de Bicknell, notamment; la crête du mont du midi serait protégée (200 mètres environ); les éoliennes déplacées le sont surtout vers St Magloire.
  - Étalement dans le temps des études du promoteur relativement à la grive de Bicknell : depuis 2007 seulement; un membre du RésEAU signale qu'il faudrait beaucoup plus de temps pour faire ces études.
  - Les études d'impact sur le réseau hydrique; le promoteur vise à dépasser les normes minimales applicables au Québec. Un membre du RésEAU précise que les normes minimales sont pour des forestiers dans des zones moins accidentées et moins sensibles que le parc du massif du sud, avec obligation de reboisement.
  - La contribution des compagnies qui composent le consortium St Laurent Énergies inc (promoteur), soit RES Canada, Hydro Méga et EDF énergies nouvelles.
    - RES Canada = constructeur
    - Hydro Méga = connaissance du milieu
    - EDF = pas seulement financier, 20 ans d'expérience dans les énergies nouvelles
  - *La loi sur le développement durable*; les attentes en lien avec cette loi ne sont pas précises selon le promoteur. Ce dernier se réfère surtout à la *loi sur la qualité de l'environnement*.
  - Les études d'impact, qui concernent le milieu physique, biologique et humain, seront disponibles sous peu.
  - Les contrats signés avec d'autres entreprises par St Laurent Énergies; seulement avec SNC Lavalin et Pesca. Pas de contrat avec DAA Associés.
  - Les contrats avec des propriétaires privés; on apprend ainsi que des contrats d'octroi d'options ont été signés dès 2007; le loyer payé serait le même que pour une terre publique, soit 5000 \$ par méga watt. Les redevances aux municipalités sur base de contribution volontaire sont de 2000 \$ par méga watt. La formule de contribution volontaire est adoptée puisque la filière éolienne est une nouvelle filiale dans un vieux système de taxe, de dire le promoteur.
  - Contrat type sur les redevances volontaires avec les municipalités; pas fait actuellement, mais le promoteur y travaille.

- Stratégie d'approche de la population; le promoteur approche les élus selon les directives gouvernementales et établit des liens directs avec les propriétaires privés. Le RésEAU signale que cela provoque la zizanie dans la population d'une municipalité et un fort sentiment de frustration des propriétaires ne voulant pas d'éoliennes sur leurs terres (sentiment d'injustice).
- L'acceptabilité sociale. Le RésEAU signale que la plupart des propriétaires les plus à proximité n'en veulent pas, mais avec peu d'écoute des élus.
- Simulations visuelles; elles retardent, mais seraient disponibles à la prochaine rencontre à St Luc dans les documents d'information du promoteur.
- Requête spéciale soumise pour inclure un volet d'étude d'impact des Infrasons, en considérant la proximité de plusieurs éoliennes dans un environnement de montagne; M Cookson répond positivement à cette requête.
- Lien possible du promoteur avec Bellechasse property mines et Bellechasse Talisman mines; pas de lien selon les représentants de St Laurent Énergies
- Le local loué dans le centre communautaire de St Luc par St Laurent Énergies; ce dernier signale qu'il a demandé à louer un local à St Luc, et que l'offre du centre communautaire vient des responsables municipaux de St Luc.
- Plusieurs sujets n'ont pu être abordés faute de temps.
- Mad Bonin précise avant de terminer la rencontre que le RésEAU des montagnes tient vigoureusement à la protection intégrale du parc du Massif du sud, de ses bassins versants, du réseau hydrique et de la vocation récréo touristique de ce parc exceptionnel; que le RésEAU se tiendra constamment et sans relâche sur le chemin du promoteur pour qu'une industrie comme un parc éolien ne soit pas implantée dans ce site qui fait partie du patrimoine de la région aujourd'hui et pour les générations futures. Il en est d'ailleurs de même pour tout autre type d'industrie susceptible d'altérer ce patrimoine.

Rencontre tenue le 8 mai 2009, de 13h45 à 15h15.

Participants à la rencontre

RésEAU des montagnes  
Francine Allard, St Luc  
Francis Audet, Frampton  
Mireille Bonin, Buckland  
Mario Bourget, Buckland  
Jean Pierre Chabot, St Luc  
Marcel Chabot, St Luc  
Germain Chabot, St Luc  
Jean Hébert, St Luc  
Bruno Labrecque, Beauport  
Jean Yves Lacasse, St Luc  
Cathy Nadeau, St Luc  
Georges Octave Roy, St Philémon  
François Savard, Buckland  
Marie St Laurent, St Luc

St Laurent Énergies Inc  
Stéphane Boyer, directeur général  
Stephen Cookson, directeur de projet

Observateurs  
Arianne Goupil, Artson  
Steeve Lapointe, Artson  
Robert Lejeune, maire de Buckland

Les représentants du résEAU de St Magloire, n'ont pu se rendre disponible en raison du changement d'horaire demandé par le promoteur